# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gouvernet, 21 mars 1883, 1883-03-21

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 11/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51163

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)
Collation2 p. (122r, 123v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 mars 1883
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireGouvernet
Lieu de destinationLoulans-les-Forges, Loulans-Verchamp (Haute-Saône)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

# Description

RésuméGodin propose à Gouvernet de venir à Guise pour savoir si la fonction de directeur du moulage pourrait lui convenir. Il décrit la nature du travail et précise que le moulage en fonte, en fonte malléable et en cuivre occupe 200 à 300 mouleurs dans l'usine de Guise. Il lui indique que les appointements pourraient s'élever à 3 000 F par an et qu'il lui rembourserait 40 F pour ses frais de voyage et dix francs par jour s'il ne restait pas. Il ajoute que ses enfants bénéficieraient d'une instruction gratuite s'il s'installait au Familistère.
NotesLieu de destination : Loulans-les-Forges est une ancienne commune qui a fusionné en 1970 avec la commune de Verchamp (Haute-Saône).
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

# Mots-clés

Éducation, Emploi, Fonderie, Fonderies et manufactures "Godin"
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51163?context=pdf

Paris 21 mars 1882

Monsieur Gouverneur,

Je ne vois qu'un moyen d'arranger les choses sans risquer de vous engager imprudemment à venir ici. Ce serait que vous vinssiez quelques jours à l'usine, à titre d'examen, pour savoir si la fonction vous conviendrait et si, moi-même, je rencontrerais en vous les aptitudes nécessaires.

Il s'agit d'une direction de moulerie en fontes ordinaires, fonte malléable et cuivre, occupant 200 à 300 mouleurs.

Il faut être en état d'obtenir une parfaite exécution par la surveillance apportée dans la bonne préparation des sables et du moulage.

Les produits de l'usine sont extrêmement variés en pièces de poêlerie et d'ornements de toutes sortes.

Je vous accorderais pour cette fonction 6 trois mille francs d'appointements

si nous tombions d'accord que vous puissiez la remplir.

Et si vous ne restiez pas je vous rembourserais quarante francs sur vos frais de voyage et dix francs par chaque jour de séjour ici. Mais si nous nous entendions vous pourriez rester ici et faire ensuite venir votre famille.

Vous n'auriez droit ici à rien autre chose que des appointements. Mais vous auriez l'instruction gratuite de vos enfants, dès que vous habiteriez les locaux de l'association.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités parfaites.

Fichier is